

**REPUBLIQUE
FRANCAISE****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de LE GUA****DEPARTEMENT
Charente-
Maritime****Séance du 26 juillet 2022****NOMBRE DE
MEMBRES**Afférents au Conseil
Municipal

19

en exercice

19

Nombre de
présents

14

Nombre de votants

16

Date de la
convocation

22 juillet 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt- six juillet à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Présents : Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole - Madame BIGOT Marie- Pierre- Monsieur BONDOUX Guillaume- Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Monsieur LATREUILLE Alain - Madame BERUSSEAU Evelyne- -

Excusés : Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Madame ORTEGA) - Madame CHAPRON Christine (a donné pouvoir à Monsieur REY)- Madame SICARD Alix

Absents : Madame STRADY Emmanuelle - Monsieur VICI Laurent - -

A été nommé secrétaire de séance : Michel REY

2022 07 67 Procès- verbal d'installation de Monsieur Laurent VICI, conseiller municipal suite à la démission de Monsieur Dominique LEFRANC

Monsieur le Maire expose que Monsieur Dominique LEFRANC, conseiller municipal, a indiqué par courrier son intention non équivoque de quitter ses fonctions de conseiller municipal à compter du 28 juin 2022, à 22h00 (à l'issue de la séance du conseil municipal).

Monsieur le Préfet a été informé de cette démission en application de l'article L.2121-4 du CGCT.

Conformément aux règles précisées à l'article L.270 du Code Electoral, le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit.

Monsieur Laurent VICI est ainsi appelé à remplacer Monsieur Dominique LEFRANC au sein du conseil municipal.

Le tableau du conseil municipal est mis à jour en conséquence.

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Laurent VICI en qualité de conseiller municipal.

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme, Affichée le

Le GUA, le 1^{er} aout 2022, Le Maire, Patrice BROUHARD



Alain 6 036872